PROAGRI

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN



AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Suivi technique grandes cultures BIO

sécurisez votre système de cultures dans toutes ses dimensions (fertilité des sols, biodiversité fonctionnelle, adventices, rendements)

Les AVANTAGES

- → Conseillers "productions végétales" spécialisés en agriculture biologique
- → Appui sur de solides références techniques (réseau d'essais, fermes expérimentales)
- → Objectivité et indépendance du conseil
- → Accompagnement à la carte sur la conduite de vos cultures en fonction de vos besoins et de vos objectifs
- → Réassurance "terrain" personnalisée en saison, avec tour de plaine et formation à l'observation
- Plan d'actions adapté à votre système de cultures : stratégie pluri-annuelle, choix des variétés, assolement, itinéraires techniques, entretien de la fertilité des sols..

La conduite des cultures en BIO est particulièrement exigeante.

Vous aussi, bénéficiez de l'expertise de la Chambre pour gagner en performance



AVIS D'EXPERT

Florence LEON, Conseillère spécialisée en agriculture biologique

Forts de nos résultats d'essais et de l'expérience de notre réseau de conseillers, notre objectif est d'apporter un regard extérieur aux agriculteurs BIO que nous accompagnons. Pour faire face à des années de plus en plus atypiques, il est indispensable de les amener à prendre du recul et à s'interroger sur leurs pratiques en vue de les ajuster en permanence. C'est précisément la force de notre appui : être aux côtés de l'agriculteur quand il en a techniquement besoin tout en lui donnant les clés pour rester autonome dans ses prises de décision.





Un suivi personnalisé de la conduite de vos cultures





OBJECTIFS

Le suivi technique "Grandes cultures BIO", vous permet de bénéficier d'un conseil individuel, à la carte, répondant à votre système et à vos objectifs, avec à minima:

- 2 à 3 visites en végétation
- 1 visite de bilan en fin de campagne
- 1 appui ponctuel tout au long de la campagne culturale (échanges téléphoniques ou mail)

Programme personnalisé, en fonction de vos besoins, lors de la première visite



TARIF

- dans le cadre du PASS BIO 3 (sous réserve d'éligibilité à ce dispositif) : 400 € TTC/2 jours à votre charge grâce au financement à 80 % du Conseil régional des Pays de la Loire
- autres situations : sur devis



MODAL ITÉS

A l'issue de chaque visite, un compte-rendu vous sera adressé



Pour aller plus loin:

- groupes d'échanges "cultures BIO"
- plan de fumure avec Mes Parcelles BIO
- formations "conduire ses cultures en BIO", "rotation et gestion des adventices en BIO", "s'initier à la biodynamie", 'plantes bio indicatrices"...
- plan de gestion des haies, développement système agroforestier



EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ (non contractuel)

Visite 1 - diagnostic

- état des lieux du système de production : résultats, rotation, fertilisation, travail du sol, gestion du désherbage, matériel, main-d'œuvre
- problématiques rencontrées : description précise de l'objectif de l'accompagnement
- tour de parcelles : potentiel des sols (état structural, vie du sol...)
- définition du plan d'actions (choix des thématiques pour les prochaines visites)

Visite 2 - automne

- préparation des semis, choix des mélanges, faux semis
- réflexion sur l'assolement et l'adaptation de la rotation
- analyse de sol
- tour de parcelles, potentiel des sols

Visite 3 - mars

- préparation des implantations des cultures de
- état des cultures sortie hiver : tour de parcelles
- prévision des désherbages mécaniques sur cultures d'automne

Visite 4

- courant printemps : désherbage cultures de printemps
- septembre : bilan de campagne, choix des prochains assolements, choix variétaux

Prestation réalisée avec le soutien financier de



Vos interlocuteurs

www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr



Sarthe: Florence LETAILLEUR - 02 43 29 24 57

Vendée: Stéphane HANQUEZ - 02 51 36 82 22 Dalya KADI - 02 51 36 81 60









Loire-Atlantique: Gilles Le GUELLAUT - 02 53 46 61 74

Marc CHEREAU - 02 53 46 63 07

Maine-et-Loire: Virginie RIOU - 02 41 96 75 41

Florence LEON - 02 41 96 76 37



Modalités, tarifs et conditions générales de vente sur demande.

9 rue André-Brouard - CS 70 510 49105 Angers Cedex 02

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire